



## MÉMO INTERNE

26 juillet 2021

**DESTINATAIRES :** Parcours et établissements de golf du Québec

**DE :** La Table de concertation de l'industrie du golf du Québec

**OBJET :** Mise à jour – COVID-19 – Levée des consignes spécifiques au golf



Chers dirigeants d'établissements de golf,

Depuis le lundi 28 juin, tout le Québec est passé en zone verte. Cette étape du plan de déconfinement a permis certains allègements comme nous vous l'avons communiqué dans le mémo de la Table de concertation de l'industrie du golf du 29 juin 2021.

La Table de concertation de l'industrie du golf, sachant que chaque propriétaire et dirigeant de terrain de golf prend des décisions dans l'intérêt de la santé et de la sécurité du personnel et des golfeurs, **suggère maintenant de lever les consignes spécifiques au golf.**

Ainsi :

- La mise en place d'un mécanisme pour éviter de toucher à la tige et au drapeau n'est plus nécessaire.
- Les lave-balles peuvent être réinstallés sur le parcours.
- Les râteliers peuvent être mis à la disposition des joueurs dans les fosses de sable.
- Les tiges peuvent être réinstallées sur les verts de pratique.
- La réservation des temps de départ demeure en vigueur selon la politique instaurée dans chaque établissement.
- La mise en place des séparateurs dans les voiturettes est maintenant facultative.

En lien avec les consignes gouvernementales, les gens qui ne sont pas complètement vaccinés (deux doses) devraient continuer de porter le masque lorsque la distanciation de un (1) mètre ne peut être respectée, **incluant dans les voiturettes.**

Soyez assurés que les membres de la Table de concertation de l'industrie du golf du Québec suivent attentivement les développements de la pandémie et restent à l'affût des nouvelles consignes gouvernementales. **Dans le cas où la situation se détériorerait**, il va de soi que **certaines consignes pourraient être remises en place** pour bien protéger nos participants, nos employés et nos bénévoles. Le cas échéant, une nouvelle communication officielle vous sera transmise pour bien vous informer de la situation et des exigences qui s'y rattachent.

### Liens utiles :

Mesures gouvernementales en **zone verte** :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-1-vigilance-zone-verte>

Restauration (mise à jour 22 juin) :

[https://restauration.org/media/11567/tableau\\_recapitulatif\\_plan-de-re-ouverture-v220621-2.pdf](https://restauration.org/media/11567/tableau_recapitulatif_plan-de-re-ouverture-v220621-2.pdf)

Camps de jours, vacances et entraînement : <https://campsquebec.com/mesures-covid19>

### **COLLECTIVEMENT RESPONSABLES**

L'industrie du golf doit maintenir une rigueur quant à l'application des mesures gouvernementales en vigueur afin d'assurer la santé et la sécurité des clients et des employés ainsi que d'éviter toute éclosion dans un établissement de golf. **Soyons collectivement responsables.**

Pour toutes questions, veuillez contacter :

#### **ANPTG du Canada, section Québec**

David Bérubé, directeur régional

Tél. : 581 989-7600

Courriel : [dberube@anptg.ca](mailto:dberube@anptg.ca)

#### **PGA du Québec**

Dominic Racine, directeur général

Tél. : 514 252-3348

Courriel : [dominic@pgadunquebec.com](mailto:dominic@pgadunquebec.com)

#### **ACGQ**

Stéphane Dubé, directeur général

Tél. : 1 866-507-7237

Courriel : [info@acgq.ca](mailto:info@acgq.ca)

#### **Golf Québec**

François Roy, directeur général adjoint

Tél. : 514 349-4653

Courriel : [froy@golfquebec.org](mailto:froy@golfquebec.org)

